

Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALEA/44/359
S/20705

29 juin 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-quatrième session
Points 26 et 34 de la liste préliminaire*
ARRET RENDU PAR LA COUR INTERNATIONALE
DE JUSTICE LE 27 JUIN 1986 DANS
L'AFFAIRE DES ACTIVITES MILITAIRES ET
PARAMILITAIRES AU NICARAGUA ET CONTRE
CELUI-CI : NECESSITE D'UNE APPLICATION
IMMEDIATE
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :
MENACES CONTRE LA PAIX ET LA
SECURITE INTERNATIONALES ET
INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-quatrième année

Lettre datée du 28 juin 1989, adressée au Secrétaire général par
la Chargée d'affaires par intérim de la Mission permanente du
Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la note que M. Victor Hugo Tinoco, Ministre des relations extérieures, a envoyée à M. James Baker III, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique.

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 26 et 34 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,

Chargée d'affaires par intérim,

(Signé) Daysi MONCADA

* A/44/50/Rev.1.

Annexe

NOTE DATEE DU 27 JUIN 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE D'ETAT DES
ETATS-UNIS D'AMERIQUE PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES EXTERIEURES
DU NICARAGUA

Je dois vous entretenir de nouveau des attaques et actes de terrorisme sanglants que ne cessent de commettre les forces mercenaires maintenues sur le territoire hondurien par les soins de votre gouvernement.

Les 21, 23 et 24 juin, des groupes de mercenaires ont enlevé 29 civils dans les secteurs de Cerro Tatumbla, Río el Cacao et Capilla San Juan (Région autonome de l'Atlantique Sud), ainsi que dans celui de Cerro Kilambe (Département de Jinotega). Au nombre de ces civils se trouvent Pedro Pérez Obregón, Trinidad Pérez, Nedra Pérez et Bernardo Escobar.

Le 21 juin, les groupes de mercenaires ont violé dans le secteur de Cerro Tatumbla une jeune paysanne de 17 ans. Le 24, ils ont assassiné deux paysans qu'ils avaient enlevés, Armando Manzanares et Sebastián Duarte. Le 25, au lieu dit Buena Aventura, au nord de Boaco, les groupes de mercenaires ont blessé Francisco Romero, un paysan qui leur avait échappé.

De même, les 23 et 24 juin, des groupes de mercenaires ont attaqué les forces nicaraguayennes stationnées dans les secteurs d'El Prisionero, de Los Chopos et d'el Cacao (Région autonome de l'Atlantique Sud), ainsi que dans celui de Cerro Santa Galle (Département de Matagalpa). Ces actions criminelles ont fait deux morts et un blessé parmi nos troupes.

Le Gouvernement nicaraguayen proteste de la manière la plus énergique contre la poursuite des attaques qui visent la population civile et les forces armées du pays, faisant de nombreuses victimes qui s'ajoutent aux milliers d'autres Nicaraguayens qui ont déjà pâti des conséquences de telles attaques.

Ces faits sont le résultat direct de la décision adoptée par les Etats-Unis de maintenir les mercenaires sur le territoire hondurien, au mépris de la volonté exprimée par les présidents des pays d'Amérique centrale de procéder à la démobilisation et au rapatriement des mercenaires qui se trouvent sur le territoire hondurien. Des situations semblables sont le résultat tragique des pressions exercées sur les pays d'Amérique centrale aux fins d'imposer une politique de terreur, d'intervention et de destruction qui va directement à l'encontre de la lettre et de l'esprit des accords d'Esquipulas.

Comme je vous l'ai déjà dit dans les diverses communications que je vous ai adressées au cours des derniers mois, l'accord bipartite sur l'Amérique centrale conclu en mars 1989 n'a eu jusqu'à présent d'autre résultat que de freiner le processus de paix d'Esquipulas et de perpétuer les attaques de mercenaires contre des objectifs civils, économiques et militaires, favorisant ainsi la poursuite de la guerre contre mon pays, en violation flagrante de l'arrêt rendu le 27 juin 1986 par la Cour internationale de Justice. Les faits prouvent clairement que la politique des Etats-Unis reste le principal obstacle à la paix.

Aujourd'hui, trois ans exactement après l'arrêt historique rendu par le tribunal le plus auguste du monde, les Etats-Unis persistent à ne tenir aucun compte de la décision de la Cour qui oblige votre pays à mettre fin sans délai à tout agissement constituant une violation des normes du droit international et à s'en abstenir à jamais.

Le Gouvernement nicaraguayen demande instamment au Gouvernement des Etats-Unis d'abandonner une politique qui non seulement violait les principes les plus sacrés du droit international, mais aussi sapait la décision prise par les gouvernements des pays d'Amérique centrale d'édifier une paix juste et stable, née du respect et de l'exécution des accords d'Esquipulas par toutes les parties.
